

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le 27/04/26

ID : 074-217400704-20260421-D2026\_39-D



**Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie**



**D 2026 - 39**

Conseillers en exercice :	23
Conseillers présents :	22
Conseillers votants :	23
Dont un pouvoir	

Date de la convocation du conseil municipal : 14 avril 2026

**OBJET : VENTE DU VÉHICULE  
PEUGEOT EXPERT**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme TRONCHON, maire,

**PRESENTS : PARIS A. MORAND F.  
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.  
PLEYNET J.P.CHANTELOT C. BILLARD  
G. LAFFONT V. MOUTHON S.  
CONSTANTIN V. DE GELDER M.  
GAZARYAN E. GEROUDETA. VIRGILI J.  
RODRIGUES LAURO D. RENAULT A.  
CHANTELOT L. RACINE FREIXENET M.  
GUY E. VEYRAT V.**

**EXCUSÉS : BALBO A. « pouvoir à VEYRAT V. »**

Est élue secrétaire de la séance : PARIS A.

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le coût de réparation du véhicule PEUGEOT EXPERT immatriculé DC-188-TX est trop élevé, environ 8 000 €, et que ce véhicule a 12 ans.

Monsieur le maire présente une offre d'achat du véhicule proposée par la carrosserie SERENO à huit cents euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 22 voix pour et une abstention (RACINE FREIXENET M.),

**DÉCIDE** de céder le véhicule PEUGEOT EXPERT immatriculé DC-188-TX à la carrosserie SERENO, SIRET n° 353 284 797 00027, au prix de huit cents euros TTC.

**CHARGE** Monsieur le maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette cession.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, les jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
Audrey PARIS

Le maire  
Jérôme TRONCHON